

Rapport d'activités pour 2008-2009 du comité de l'AHJ à l'assemblée générale du 15 juin 2010

Introduction

L'année 2008 a été essentiellement consacrée à la remise en route de l'AHJ par l'élection d'un nouveau comité en juin, d'abord provisoire puis confirmé dans ses fonctions en octobre pour deux ans, et la rédaction de statuts mis au goût du jour. Vers la fin 2008, l'association était donc en ordre de marche et a déjà été auditionnée sur l'avenir d'Artamis (PR 640 et 641) et sur le parage à la jonction (Pétitions 216 et 1676 du TCS). Il a donc fallu élaborer des positions sur ces thèmes.

Au début 2009, l'effort a encore porté sur l'inventaire de tous les dossiers ouverts à la Jonction dans tous les domaines. L'AHJ en a profité pour lier des contacts avec des habitants intéressés et les membres d'autres associations. Ainsi dans la seconde moitié de 2009, l'AHJ était fin prête pour relever nombre de défis, que ce soit avec d'autres groupes ou seule.

Différents outils de travail et de communication ont en parallèle été mis en place, notamment une grande carte imprimée de la Jonction listant les «points noirs», une adresse électronique, des Feuilles d'avis populaire, un blog. La liste des séances et rendez-vous ci-annexée est tirée de ce dernier et recense chronologiquement l'ensemble de l'activité de l'association et tout particulièrement du comité.

Parmi cette liste, nous avons choisi de commenter plus précisément les sujets suivants.

Fonctionnement interne AHJ

En repartant des **statuts** originaux des années 1980, nous avons fonctionné quatre mois avec un comité transitoire. Les statuts actuels ont été adoptés le 6 octobre 2008 avec un minibus concernant l'admission des membres. Il a été rectifié le 14 décembre 2009 lors d'une assemblée extraordinaire, ce qui a permis de remettre de l'ordre dans le fichier des membres pour cette assemblée-ci. Pour le détail, les deux procès-verbaux de ces AG sont soumis à approbation aujourd'hui.

Pour apparaître dans le quartier et faire valoir nos opinions, nous avons publié trois numéros de la **Feuille d'avis populaire de la Jonction**, traitant chacune des sujets du moment. L'aménagement et la circulation sur la rue de l'Ecole-de-Médecine en lien avec la construction du pont Wilsdorf y tiennent déjà une grande place car le comité présentait qu'un important enjeu pour l'ensemble du quartier se jouait sur cette portion de rue (les copies de ces FAJ sont disponibles).

La **vitrine extérieure** de la Maison de quartier a été mise à la disposition permanente de l'AHJ. Elle permet de tenir à jour l'information au public sur nos activités.

Durant les premiers mois de fonctionnement de l'AHJ, les domaines logistiques (fichiers d'adresses des membres – comptabilité – cotisations) ont été délaissés au profit des activités sur les buts de l'association. Pour la convocation de cette assemblée générale, ces domaines ont été remis d'aplomb et tous les membres et candidats ont été convoqués avec un bulletin de mise à jour des adresses, un BVR pour les cotisations en plus des documents pour l'assemblée même. Cet envoi devrait permettre de peaufiner un fichier à jour et utilisable pour nos prochaines mobilisations.

Aménagement général – Canton – Ville Genève

Praille-Acacias-Vernets (PAV) – L'AHJ a écrit au conseiller d'Etat Mark Müller pour nous inscrire dans la «démarche participative» autour de l'élaboration de ce nouveau quartier aux portes de la Jonction. Nous avons obtenu un accusé de réception renvoyant les contacts aux deux fonctionnaires chargés de ces deux dossiers.

Aménagement Jonction

Aménagement des berges de l'Arve en lien avec les deux nouveaux ponts – Sans en faire une priorité du moment, chaque fois que nous avons eu à intervenir sur les projets de ponts ou de circulation le long de l'Arve, nous avons mentionné l'état d'abandon des berges de la rivière.

Ecole Carl-Vogt – Les travaux d'agrandissement du Musée d'ethnographie nécessiteront le déménagement des neuf classes de l'école Carl-Vogt dès la rentrée de septembre 2010 pour deux ou trois années scolaires. Nous sommes venus en appui à la mobilisation des parents de l'Apocope pour aménager six classes dans des pavillons provisoires installés sur la rue du Village-Suisse, à proximité de l'école du Mail.

Cette solution est acquise pour la Ville de Genève, mais la fermeture de la rue à la circulation par le canton et la modification du schéma de circulation alentour ne sont pas encore sous toit au moment de rédiger ces lignes. Il n'y a donc pas encore d'autorisation de construire.

Pointe de la Jonction – Le déménagement des dépôts des TPG est programmé et la question de l'aménagement de la pointe de la Jonction au-delà de la rue Emile-Nicolet revient sur le tapis. Les artistes de Kugler sont déjà installés sur place et le Conseil d'Etat aurait un projet de campus universitaire centrés sur les neurosciences nommés Blue Brain. Avec Eco-quartier, la Fédération des associations de Kugler, l'AHJ a participé à la mise en place d'un Forum de la

pointe dans le but de recueillir l'avis des habitants (selon le dernier recensement, un bon millier de personnes) et de les organiser pour reprendre déjà possession des lieux par des activités populaires concrètes afin de montrer qu'il ne s'agit pas d'une friche dont les autorités pourront faire ce qu'elles veulent. Une idée de bains fluviaux ou de piscine fluviale avec une passerelle sur le Rhône est apparue. Pour le moment, une seule soirée a eu lieu avec 75-80 personnes de présentation et discussion large sur la pointe et un groupe de travail est mis en place.

L'AHJ a tout particulièrement porté l'idée d'un aménagement estival du Sentier des Saules et du quai du Rhône pour offrir aux baigneurs de meilleures conditions de loisirs (buvette, nettoyage des pelouses, mobilier léger...) Pour des raisons de sécurité, le canton refuse toute installation et la Voirie a en conséquence décidé de ne pas installer la Ferrazinette. En revanche, le Service d'aménagement urbain étudie nos demandes très concrètement.

L'AHJ a également initié une réflexion visant à implanter un cycle d'orientation à la pointe de la Jonction pour faire face aux futurs emménagements de familles dans le quartier.

Avenir des arcades + Galeries – Outre les problèmes d'aménagements «en dur», l'AHJ est soucieuse de l'évolution de la population et du tissu sociologique du quartier. Nous avons constaté un «embourgeoisement» des commerces et arcades dans le secteur des Bains au détriment des magasins et service de quartier, ainsi que l'arrivée de poches d'habitants aisés. Dans ce contexte, le maintien d'une vie de quartier riche et diversifiée et le maintien des objectifs de notre association semblent être la meilleure façon de maintenir les droits des habitants et commerçants d'origine.

SIP + Avenir GUS + Surélévation – Dans un même esprit, l'AHJ est intervenu auprès du propriétaire des bâtiments de l'ancienne SIP, la caisse de retraite CIA, pour qu'elle maintienne des locaux à bas prix pour y loger les artistes et artisans actuels. Sans succès, car les membres du GUS ont reçu leur congé. La CIA veut rénover les locaux, voire les rehausser, et y installer des activités rentables. Ce genre d'opération fera monter tous les prix des locations dans le périmètre.

Artamis + Dépollution, reconstruction – Les travaux sont en cours, l'AHJ n'est pas particulièrement intervenue dans cette phase. En revanche, elle suit de près les nuisances du chantier et se préoccupe de l'avenir du site (lire ci-dessous)

Logement

Carré vert + Habitations – Pour le moment, le projet sur Artamis, nommé «Carré vert», constitue la prochaine grande construction dans le quartier, de 270 à 300 logements. L'AHJ a été auditionnée sur les grandes lignes de ce projet, mais n'a pas été invitée lors de l'élaboration du cahier des charges du concours d'architecture lancé, ni lors du choix définitif. Malgré le nom d'«écoquartier», nous avons critiqué l'absence quasi totale de participation citoyenne dans ce projet, les financeurs et maîtres d'ouvrage décidant seuls de l'orientation du projet. Il en ressort un îlot peu vert en raison de manque de terre en surface, un parking autos de 350 places, une assez forte densité, une mixité sociale globale, mais répartie dans trois immeubles sociologiquement distincts.

Carré vert + Locaux activités (5000 m2) – Les anciennes activités artistiques ou artisanales du site d'Artamis seront remplacées par la mise à disposition de 5000 m2 de surface commerciales ou artisanales pour des ateliers et des boutiques. Mais aucune participation des potentiels futurs occupants n'est possible, ces surfaces n'étant pas encore financées, a fortiori pas attribuées. Avec l'aide d'Eco-Quartiers, l'AHJ a mis en place un groupe d'intérêt des milieux culturels afin qu'il puisse se positionner plus fortement lors de l'attribution des futures surfaces.

Cartes des surélévations – Suite au vote populaire autorisant la surélévation de deux étages des immeubles d'habitations, les deux cartes couvrant la Jonction sont sorties. Il en ressort une grande possibilité (théorique) de densifier le quartier. Ces cartes sont disponibles pour visualiser l'ampleur

Densification du quartier – L'ensemble des projets sur la Jonction révèle une densification importante du quartier en nombre de logements (Artamis, surélévations) en nombre d'emplois (3000 emplois sur la pointe avec Blue Brain), en circulation (tram et bus à l'intérieur du quartier, un voire deux ponts supplémentaires sur l'Arve). En revanche, les projets d'espaces verts et de détente sont timides. Le square du Vélodrome pourrait voir le jour bientôt, mais l'agrandissement du parc Gourgas reste dans les limbes depuis 2002, l'esplanade du futur Musée d'ethnographie sera «nue».

Mobilité

Sur cette question compliquée, le comité de l'AHJ s'est d'abord renseigné et formé. Nous avons eu des rencontres avec Christophe Genoud et Alexandre Prina, en charge de la mobilité pour les autorités cantonales afin de faire un tour d'horizon de la situation de tous les dossiers et des procédures à suivre. De même, nous avons rencontré les services de Marie-Hélène Giraud, chargé de la mobilité pour la Ville de Genève. Ces séances ont permis de situer clairement l'avancement des dossiers et ont permis au comité d'intervenir avec pertinence dans ces processus.

Carte hiérarchie réseau routier – Tous les quatre ans, le schéma général de circulation du canton est revu. C'est l'occasion d'intervenir sur l'aménagement futur des rues et leurs statuts. Cette révision a lieu en 2010 et l'AHJ est intervenue auprès de la ville de Genève pour lui faire part de nos demandes sur la Jonction. Nous avons demandé le déclassement en rue de quartier de l'Ecole-de-Médecine, de Sainte-Clotilde, de l'ensemble de Carl-Vogt et de David-Dufour. Ceci permettrait de les aménager en zone 30 km/h et ainsi de rattrapper les cinq îlots 30 actuellement autorisés mais non encore construits. Nous avons demandé la piétonisation d'un bout de la rue Gourgas et du Village-Suisse. La ville a pris note et assure qu'elle relatera nos demandes auprès du canton, décisionnaire en la matière. Pour nous en assurer, nous avons demandé une entrevue à Michèle Künzler, en charge de la mobilité, mais nous n'avons pas de réponse.

Schéma de circulation sur l'Ecole-de-Médecine – Comme déjà écrit, la circulation sur le futur pont Wilsdorf entraînera des modifications pour tout le quartier. Nous en avons fait une priorité pour l'AHJ. Avant d'être auditionné par la Ville de Genève sur les aménagements annexes au pont, nous avons été alerté par l'autorisation de construire délivrée prévoyant

cette rue en régime ordinaire (liaison interquartier, limitation à 50km/h dans les deux sens). Nous avons alors «fait de la chauffe» dans le secteur dès décembre 2009 avec une première Feuille d'avis populaire un peu générale, puis avons convoqué une réunion publique pour rédiger une pétition. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Deux autres Feuilles d'avis sont parues sur ce thème.

Adressée aux autorités du canton et de la ville, cette pétition demande le déclassement de la rue en réseau de quartier pour sa mise en zone 30, l'installation de deux sens unique se faisant face afin d'empêcher la traversée d'une traite de la rue et l'installation de feux de régulation sur la rive gauche de l'Arve pour freiner l'entrée de véhicules. Elle a largement circulé dans le secteur en janvier et février, dans les immeubles, ascenseurs et cafés. Un stand de l'AHJ aux puces à mi-février a permis de vérifier in situ l'adhésion de nombreux habitants aux demandes formulées. Un peu plus de 500 signatures ont été récoltées et déposées le 25 février 2010. Les commissions des pétitions des Grand conseil et Conseil municipal nous ont déjà auditionné en avril et sont entrées en matière sur nos demandes. Elles ont décidé de poursuivre leurs investigations. En revanche, aucune nouvelle des Exécutifs à part des accusés de réception. Ces demandes figurent également dans une convention signée en novembre 2009 entre la Ville de Genève et de Département du territoire (devenu ensuite département de l'intérieur et de la mobilité). Nous avons demandé à la magistrate Michèle Künzler de nous recevoir pour confirmer l'accord sur cette convention, mais nous n'avons toujours pas de réponse.

Zones 30 – Il y a bien plus de dix ans, l'ancien Conseil de quartier avait réalisé une étude sur l'aménagement de la Jonction en zone 30 km/h. Aujourd'hui, les autorisations sont données et les travaux devraient être enfin réalisés en connexion avec le chantier du TCOB. Il s'agit de cinq « ilots 30 » puisque nombre de rues importantes ne sont pas comprises dans la zone 30 et quadrillent ainsi le quartier. Les demandes déposées pour la prochaine carte de hiérarchie du réseau routier devraient permettre de rassembler ces ilots en une seule, voire deux zones 30 d'un seul tenant (lire ci-dessus).

200 rues piétonnes – L'initiative municipale ayant été adoptée, les Verts (initiants) ont approché l'AHJ pour savoir quelles rues piétonner à la Jonction. Une rencontre a eu lieu pour débattre de cette question. Outre le pointage de certaines rues à fermer à la circulation, l'AHJ a proposé de prévoir un plan d'ensemble de transport doux à travers la ville pour réaliser des cheminements cohérents, par exemple relier la plaine de Plainpalais à la pointe de la Jonction par un cheminement piéton en reliant aussi le cimetière et relier de même la plaine au centre sportif des Vernets.

Transports publics

Ligne 32 – Plusieurs pétitions pour le maintien de la ligne de quartier ont été lancées, dont une par l'AHJ. Mais l'affaire a été réglée à satisfaction avant même son dépôt.

Construction du tram TCOB – En plus des nuisances des chantiers, l'AHJ s'est inquiétée des futurs trajets des TPG et des arrêts prévus au sein de la Jonction. Nous avons obtenu les cartes et plans.

Circulation

Fermeture rue du Village-Suisse – En lien avec le déménagement de l'école Carl-Vogt (voir ci-dessus), nous avons réactivé le dossier de la fermeture à la circulation du tronçon de rue longeant le parc Gourgas. Cette fermeture avait été transitoirement testée par le projet de «Prairie urbaine» lors des yeux de la ville. Si les pavillons scolaires sont effectivement posés sur cette rue durant trois ans, il sera possible de se faire à l'idée de la fermeture définitive et de modifier les habitudes de façon à ne plus rouvrir ce tronçon au trafic. L'AHJ poursuivra son action dans ce sens.

Etat de l'étude sur la passerelle/pont Alice-Bailly – Nous n'avons aucune nouvelle de l'avancement de ce dossier. Nous avons demandé à être auditionnés par le Grand conseil mais aucune réponse n'est parvenue. Ce problème est toutefois toujours présent lors de nos discussions sur le schéma général de circulation dans le quartier, notamment en lien avec la construction du pont Wilsdorf et des zones 30 à la Jonction.

Parking

Parcage auto-moto-vélo – Ce problème est épineux du fait des nombreux travaux effectués en même temps dans le quartier. Pour y voir clair, nous avons demandé à l'Etat, à la Ville et à la Fondation des parkings des chiffres permettant de se faire une idée de la réalité du problème car nos observations montraient de nombreux parkings vides. Après plusieurs mois de guérilla administrative, nous n'avons jamais obtenu satisfaction, un recensement de l'ensemble des places de parcs, notamment privées, n'existant tout simplement pas. Seuls les chiffres des places et des prix des parkings publics sont disponibles, mais donnent une image réduite de la réalité. Nous avons ainsi découvert que le nombre de macarons vendus est bien plus important que les cases bleues existantes et qu'aucune limitation de vente n'a été opérée durant les travaux. Le résultat de ce harcèlement a été de requalifier environ 200 places enterrées du statut de «pendulaire», louée la journée, au statut et tarif habitants. Pour faire un geste, la Fondation des parkings a mis en vente ces 200 places au prix préférentiel de 10 mois facturés pour 12 mois d'utilisation. En conséquence, nous soutiendrons la création rapide d'un plan cantonal de stationnement.

Espaces verts

Baud-Bovy, parc de l'Ancien-Palais – Nous avons été alerté des problèmes d'arbres sur ce parc, mais n'avons entrepris aucune démarche dans l'attente de voir avec les habitants du lieu ce qu'il convient de dire et de faire.

Parc Gourgas – Après des années, les travaux ont enfin commencé. Auparavant, l'AHJ est intervenue une dernière fois lors du blocage de l'autorisation de construire par le Service de protection de la nature pour trouver les arbres supplémentaires à sauver. Au final, huit arbres ont pu être sauvés.

Plaine de Plainpalais – Les Travaux vont bon train sur la plaine et notre association a pris ce train en marche. Pour la suite, il s'agit toutefois de définir les critères d'utilisation publique de ce lieu.

Vie de quartier

Semaine citoyenne de novembre 2009 – Le dernier jour de la semaine, l'AHJ a tenu un stand en bonne place à la salle communale de Plainpalais. De nombreux contacts ont pu être fait avec les visiteurs avec le premier numéro de la FAJ. Pour la future charte de quartier, nous avons inscrit un slogan tiré de nos statuts «je sais plus ce qu'on a mis, mais faut le retrouver».

Ville est à vous – Durant les deux jours de la fête de septembre, nous avons tenu un stand sur la rue Gourgas avec la grande carte du quartier et ses points noirs. Nous y avons récolté de nombreux contacts d'habitant intéressés et surtout de nombreuses idées d'intervention, les gens attirant notre attention sur des sujets nous ayant auparavant échappé.

SEL Jonction – Une habitante est en train de mettre en place un Système d'échange local pour la Jonction. Ce genre d'activité ne peut que mettre en relation des habitants, ce qui est positif pour la vie du quartier et de l'association.

Fondation du devenir – La Jonction va être un quartier pilote pour définir des critères permettant de mesurer la qualité de vie. Le travail se met en place seulement avec un questionnaire aux habitants. Les associations seront sollicitées.

Rencontre Pierre Maudet – En février 2010, le conseiller administratif a passé une journée complète à la Jonction pour visiter et s'imprégner des lieux. En fin de journée, il a rencontré quelques représentants d'associations, dont l'AHJ, pour faire un point de situation. Des contacts intéressants avec lui et ses services ont été noués à cette occasion, notamment autour de l'aménagement provisoire du sentier des Saules.

Culture

UECA, pétition Artamis – Selon le premier projet concernant le renouveau d'Artamis, la culture alternative ayant occupé le lieu durant des années n'y aura plus de place. Des rencontres pour allouer une partie des 5000 m2 de locaux à ce genre de culture ont eu lieu et une pétition a été lancée par l'UECA.

Musée d'ethnographie – Le crédit de réalisation du nouveau projet a été voté, mais toutes les autorisations de construire ne sont pas encore délivrées. En outre un référendum contre le crédit a été lancé pour sauver les arbres actuels de la cour du musée et de l'école, sacrifiés dans le nouveau projet. Le comité de l'AHJ n'a pas soutenu ce référendum qui s'oppose de fait au nouveau musée, mais a proposé de réclamer le maintien d'une couverture végétale sur la future esplanade, charge aux spécialistes de déterminer la meilleure manière de procéder. Au moment de rédiger es lignes, le référendum a été déposé avec 4000 signatures. Sous réserve de validation, une votation aura donc lieu. A développer.

Qualité de vie

Chantiers multiples – Les nombreux chantiers rendent la vie impossible aux habitants et tout spécialement aux riverains, que ce soit en bruit, en poussière, en trottoirs rabotés, en places de parcs supprimées. Si la logique des travaux «tout en un» regroupant les diverses interventions en une seule opération se comprend, la charge des nuisances augmente d'autant pour les riverains. La sécurité des enfants sur le chemin de l'école a ainsi laissé à désirer et les parents d'élèves sont fortement intervenus pour anticiper ces nuisances.

Conclusion

Au terme de 18 mois d'activités, le plus important constat du comité porte sur la concertation avec les habitants. Elle est toujours présente dans les discours, mais dans les faits, elle n'est pas le fort des autorités. Pour l'administration, il faut d'abord dégrossir le dossier et discuter avec les autres intervenants (canton, ville, architectes...) et avant cela, les demandes des associations arrivent trop tôt car le dossier n'est pas mûr, mais quand les négociations entre autorités et avec les mandataires et les études sont terminées, c'est trop tard. Sans réaction, on se fait ensuite reprocher de ne pas avoir fait opposition. De même, la concertation est bien vue lorsque un avis consensuel en ressort et que les associations soutiennent les décisions prises, en revanche les questions gênantes sont souvent mises de côté et présentées comme es pinaillasses. La culture d'une vraie concertation n'est pas implantée, elle est vue comme une procédure administrative par laquelle l'administration doit passer, mais sans vraiment en tenir compte.

Le journal des activités de l'AHJ présent sur le blog <http://ahjonction.blogspot.com/> donne le détail de toutes les séances, groupes de travail ou auditions auxquels l'AHJ a participé.
